

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire La Frontalière, tenue sous la présidence de madame Karo Madore, le 26 mars 2019, à 18 h 45, à la salle de conférence de l'école La Frontalière.

Présences :

- ▶ parents: Mélanie Néron, Bianca Lemieux et Karo Madore
- ▶ personnels: Sylvie N. Romain et Pierre Moses
- ▶ élève(s): Rozalie Gaudreau et Léa Morin-Borduas
- ▶ représentant communauté:
- ▶ direction: Hugues Émond, directeur
- ▶ commissaire:
- ▶ invité:
- ▶ secrétariat: Carole Moreau

Absence(s) : Mélanie Thibault, Karine Masson, Jean-François Hamel, Pierre Quirion, Sophie Langlois et François Lessard

CE005-18-885

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 décembre 2018
3. Suivi au procès-verbal
 - 3.1 Calendrier des activités
 - 3.2 Budget d'investissement 2019 - 2020
4. Questions du public
5. Projet Éducatif
 - 5.1 Présentation des travaux
 - 5.2 Consultation Enjeu 3 – Des partenaires engagés et présents
6. Profil de direction
7. Normes et modalités – approbation
 - 7.1 Gestion des absences
8. Code de vie
 - 8.1 Émulation
 - 8.2 Approbation
9. Contribution volontaire 2019- 2020
10. Information du comité de parents
11. Information du commissaire
 - 11.1 Présentation PEVR : Plan d'engagement vers la réussite 2018 – 2022

- 11.2 Rapport annuel
- 12. Information de la direction
 - 12.1 Gestion des absences
 - 12.2 Déjeuner des finissants
 - 12.3 Émulation : système d'encadrement
- 13. Information des membres du personnel
- 14. Information des élèves
- 15. Correspondance
- 16. Autres points
 - 16.1 Souper de la Fondation
- 17. Prochaine rencontre
- 18. Levée de l'assemblée

Monsieur Émond précise que les points 7 et 8 sont reportés au prochain conseil d'établissement.

Monsieur Émond ajoute à l'ordre du jour le point « Souper de la Fondation La Frontalière ».

Sur la proposition de Bianca Lemieux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout proposé.

ADOPTÉE

CE005-18-886 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2018

Sur la proposition de Karo Madore, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 18 décembre 2018 tel que présenté.

ADOPTÉE



SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

CE005-18-887 Échéancier général des activités et sorties éducatives

Ajouts :

1. Sortie de la classe CAPS à la cabane à sucre l'après-midi du 28 avril. Responsable : Myriam Longpré
2. Voyage à Toronto pour un groupe d'élèves de 2^e secondaire du 27 au 29 avril. Responsable : Jean-François Hamel
3. Sortie optionnelle à Québec pour une visite de lieux historiques dans le Vieux Québec pour tous les élèves de 3^e secondaire ayant le cours Histoire/éducation. Responsable : Maripier Tremblay

Sur la proposition de Bianca Lemieux, il est résolu d'approuver les ajouts à l'échéancier général qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves et un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école.

ADOPTÉE

- Budget d'investissement 2019 - 2020

Monsieur Émond dépose un tableau où apparaît la liste des travaux retenus en ce qui concerne le maintien du bâtiment et de l'investissement pour le mobilier/appareillage/outillage.

► **QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler

► **PROJET ÉDUCATIF**

- Présentation des travaux

Monsieur Émond dépose un document présentant l'état de la réalisation du Projet Éducatif 2019 – 2023. L'équipe école est à élaborer la vision qui se rattachera au projet éducatif. Pour ce faire, un concours a été lancé auprès des membres du personnel leur demandant de déposer des propositions de visions. Par la suite, un vote sera effectué auprès du personnel afin de faire ressortir les cinq visions les plus inspirantes. La vision définitive sera celle qui sera choisie, une autre fois par vote, à l'intérieur des cinq retenues précédemment.

Par la suite, il explique les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles des deux premiers enjeux.

- Consultation Enjeu 3 – Des partenaires engagés et présents

Monsieur Émond explique que le troisième enjeu du projet éducatif sera développé avec l'aide des parents, des élèves, du personnel et de nos partenaires.

► **SÉLECTION DE LA DIRECTION**

Avant de procéder à l'affectation et au comblement de postes suite à un mouvement de personnel, conformément aux articles 79,2 (école) et 110.1,22 (centre), la commission scolaire désire consulter annuellement le conseil d'établissement sur les critères à privilégier pour la sélection de sa direction dans l'éventualité où la fonction de direction affectée à votre établissement serait à pourvoir.

Pour ce faire, les membres du conseil d'établissement doivent prioriser pour chaque bloc de compétences (de base, stratégiques et organisationnelles), un maximum de quatre (4) qui nous semblent déterminantes pour notre établissement.

Le formulaire rempli sera transmis au bureau du directeur général de la commission scolaire.

CE005-18-888 **CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2019 - 2020**

Monsieur Émond suggère le maintien des contributions volontaires suivantes qui apparaîtront sur les factures qui seront remises aux parents au début de l'année scolaire 2019 – 2020 :

- ✓ Contribution volontaire de 50 \$ (maximum de 100 \$ par famille) qui est demandée aux parents en début d'année scolaire pour le financement des activités étudiantes. Les sommes amassées de cette contribution permettent d'offrir une panoplie d'activités aux élèves à un coût abordable;
- ✓ Contribution volontaire de 5\$ pour la Fondation la Frontalière afin de contribuer à la mission de cette dernière qui est de promouvoir et soutenir des activités au bénéfice des élèves de l'école La Frontalière pour favoriser leur développement, leur épanouissement ainsi que leur réussite et leur persévérance

Sur la proposition de Bianca Lemieux, il est résolu d'approuver d'inclure la contribution volontaire pour le financement des activités étudiantes de 50 \$

avec un maximum de 100 \$ par famille aux frais demandés aux parents pour la prochaine année scolaire ainsi que celle de 5\$ au bénéfice de la Fondation la Frontalière.

APPROUVÉE

▶ **INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

Madame Néron rapporte que les parents du comité ont été consultés par la FCPQ en lien avec le projet de loi 12 visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées.

Elle ajoute qu'ils ont également été consultés par la FCPQ en lien avec les pratiques pour contrer l'intimidation.

▶ **INFORMATION DU COMMISSAIRE**

En l'absence du commissaire, monsieur Émond invite les membres du conseil d'établissement à visionner la vidéo promotionnelle du PEVR qui est maintenant disponible sur le site internet de la Commission Scolaire des Hauts-Cantons.

▶ **INFORMATION DE LA DIRECTION**

- **Gestion des absences** : Monsieur Émond nous informe qu'en raison du nombre élevé d'absences lors de la journée «Plaisirs d'hiver», l'école avait demandé aux parents d'utiliser le portail parent Mozaïk pour faire la motivation de ces dernières. Cette nouvelle expérience s'est avérée très efficace auprès de la responsable de la gestion des motivations d'absences. Par conséquent, un message a été transmis par courriel à tous les parents pour les inviter à utiliser, dorénavant, cet outil du portail parent lorsque leur enfant s'absente de l'école.
- **Déjeuner des finissants** : Monsieur Émond nous informe que le déjeuner des finissants n'aura pas lieu cette année. La responsabilité de ce dossier revenait à un membre du corps enseignant qui était en congé de maladie en début d'année et qui, finalement, n'est pas encore revenu au travail. L'école n'as pas pu trouver de relève pour l'organisation de cet événement.
- **Émulation - système d'encadrement** : Le premier bloc de 6 semaines a été lancé la semaine dernière dans le cadre du déploiement de notre système d'encadrement positif. Par conséquent, au terme des six semaines, les élèves qui n'auront cumulé aucun point depuis le 14 mars seront éligibles à participer à un tirage où une trentaine de prix seront offerts aux méritants.

CE005-18-889 SOUPER FONDATION – RÉSERVATION TABLE

Les membres du conseil d'établissement ont reçu l'invitation de la Fondation La Frontalière pour le souper bénéfice qui se tiendra le samedi 4 mai 2019.

- Considérant que les sommes amassées par cette activité de financement vont directement aux besoins des élèves;
- Considérant que la mission de la fondation contribue à soutenir les valeurs de notre projet éducatif;

- Considérant l'éventualité que la table ne puisse être comblée par les membres du conseil d'établissement, les places disponibles seront offertes selon l'ordre suivant :
 1. Les places disponibles seront offertes équitablement aux membres du conseil des élèves;
 2. Les places disponibles seront offertes équitablement aux membres des différents comités de l'école, tels que : Jeunes Aidants, comité graduation, etc.

Sur la proposition de Bianca Lemieux, il est résolu d'adopter la réservation d'une table complète (8 personnes) au coût de 550,00\$ au nom des membres du conseil d'établissement.

ADOPTÉE

▶ **INFORMATION DU PERSONNEL**

Les représentants des différentes catégories du personnel n'ont pas d'information particulière à divulguer.

▶ **INFORMATION DES ÉLÈVES**

Les représentantes des élèves nous informent de l'agenda du conseil des élèves :

- Les élèves mentionnent que le spectacle du magicien-humoriste qui avait été annulé le vendredi 21 décembre a été reporté au vendredi 5 avril, à la 4^e période. Des activités printanières pour tous les élèves sont prévues durant la 3^e période, telles que : tournoi d'hockey balle à l'extérieur, dégustation de tire sur la neige, jeux de précision, etc.

▶ **CORRESPONDANCE**

- Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2016 – 2018 par le conseil supérieur de l'éducation.

▶ **AUTRES POINTS**

Rien à signaler

▶ **PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 24 avril, à 18 h 45.

CE005-18-890

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de Karo Madore, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 20 h 50.

ADOPTÉE

président

registraire